

Audit sur votre passage à la facturation électronique : se préparer maintenant pour se conformer sereinement à la réforme

La facture électronique n'est pas simplement un nouveau format de facture, c'est une véritable transformation qui ouvre la voie à une digitalisation complète de vos échanges commerciaux.

C'est dans ce cadre qu'un audit personnalisé, va vous permettre de tirer avantage de cette réforme et de respecter les contraintes réglementaires.

	Grandes Entreprises	Entreprises Taille Intermédiaire	TPE & PME
	 ≥ 5000 personnes > 1 500 M€ ou bilan > 2 000 M€	 Entre 250 & 5000 p. > 1 500 M€ ou bilan > 2 000 M€	 < 250 personnes < 50 M€ ou bilan < 43 M€
Réception 	À partir de septembre 2026	À partir de septembre 2026	À partir de septembre 2026
Emission 	À partir de septembre 2026	À partir de septembre 2026	À partir de septembre 2027

Un audit de facturation électronique réalisé par nos experts vous apporte des réponses concrètes et personnalisées à vos besoins :

-  **Conformité légale et fiscale :**
 Respecter les exigences de format et de contenu ainsi que toutes les obligations légales et fiscales en vigueur, y compris la Piste d'Audit Fiable (PAF)
-  **Fiabilité des échanges :**
 Assurer l'authenticité de l'origine et l'intégrité du contenu des factures électroniques, identifier et éliminer les risques de fraude, d'erreurs de saisie de données et de litiges.
-  **Efficacité opérationnelle :**
 Évaluer l'efficacité du processus de facturation électronique en place, puis l'optimiser pour gagner du temps, réduire les coûts et améliorer la qualité des données reportées.
-  **Sécurité des systèmes et des données :**
 Évaluer la sécurité et la conformité de la solution sélectionnée, identifier les risques et proposer des mesures pour les atténuer.
-  **Optimisation des processus internes et renforcement des capacités :**
 Cartographier les nouveaux processus mis en place, former les utilisateurs et communiquer sur ce processus auprès des parties prenantes.



Notre entreprise est soumise à des exigences strictes en matière de conformité fiscale.

L'audit réalisé par Emargence nous a permis de choisir et de mettre en place la solution de facturation électronique la plus adaptée à nos besoins, de nous assurer que nos processus étaient en ligne avec la réglementation en vigueur et de minimiser les risques de sanctions.

Nous sommes maintenant en mesure de respecter les délais légaux sans stress.

Mr Girard, Directeur
Financier d'une ETI



Une méthodologie rigoureuse et éprouvée pour garantir un audit complet et transparent :

Pilotage et suivi du projet, animation des réunions



Préparation de la mise en place du projet

- Analyse des processus existants
- Identification des flux de factures entrants et sortants
- Cartographie des types de transactions soumises à la TVA



Accompagnement au déploiement de l'outil sélectionné

- Cahier des charges dans le cadre de la mise en place du nouvel outil
- Formalisation des contrôles entre l'ancien outil et le nouvel outil sélectionné.
- Validation de la reprise de données de l'ensemble des référentiels.
- Aide au paramétrage de l'outil
- Formation de vos collaborateurs à la facturation électronique et aux nouveaux process internes



Vérification de la solution déployée

- Vérification de la présence des mentions obligatoires et de la cohérence des données transmises
- Vérification de la conformité à la norme EN 16931
- Validation des données transmises à l'administration fiscale (données de transaction et de paiement)
- Analyse de la qualité des données dans l'outil déployé



Je suis convaincu que la réforme de la facturation électronique, constitue un enjeu crucial de transformation digitale.

Cependant face à cette évolution réglementaire majeure, de nombreuses entreprises se sentent perdues et ne savent pas comment procéder.

Un audit pour préparer votre passage à la facturation électronique, vous permet de définir une stratégie claire et personnalisée par rapport à votre organisation, pour vous donner toutes les clés et une feuille de route claire et détaillée pour vous permettre de vous conformer.

L'audit peut s'accompagner de formation de vos collaborateurs et d'une assistance sur la mise en place de nouveaux outils.



Pierre LAFITTE

Associé - Directeur du pôle SI

☎ 06 85 60 68 29

✉ p.lafitte@emargence.fr



Emargence

Toutes les compétences d'un groupe à votre service.

